

La Courte échelle



Livret d'accueil Relais parentaux



Saint-Nazaire

Mot d'accueil



Bonjour et bienvenue aux relais parentaux de Loire-Atlantique,

Dans ce livret, vous trouverez toutes les informations utiles pour vous orienter, vous et votre famille, au sein du relais.

Nous sommes un espace d'accueil et d'écoute qui vous soutiendra dans votre vie de parent, de citoyen et d'individu. Nous proposons à votre enfant un accueil dans un lieu chaleureux entouré de professionnels soucieux de son bien-être.

Une équipe éducative vous aidera en construisant AVEC VOUS un projet POUR VOUS permettre de traverser les différentes étapes de la vie.

Mieux nous connaître



Un relais de la Croix-Rouge

Le relais parental est un établissement de la Croix-Rouge Française. C'est un dispositif de prévention précoce et de soutien à la parentalité.



Humanité



Impartialité



Neutralité



Universalité

Accueille et héberge des enfants à partir de 3 mois jusqu'à 10 ans (12 ans, en cas de fratrie, âge limite).

Ouvert toute l'année 24h/24 et 7 jours/7



Indépendance



Volontariat

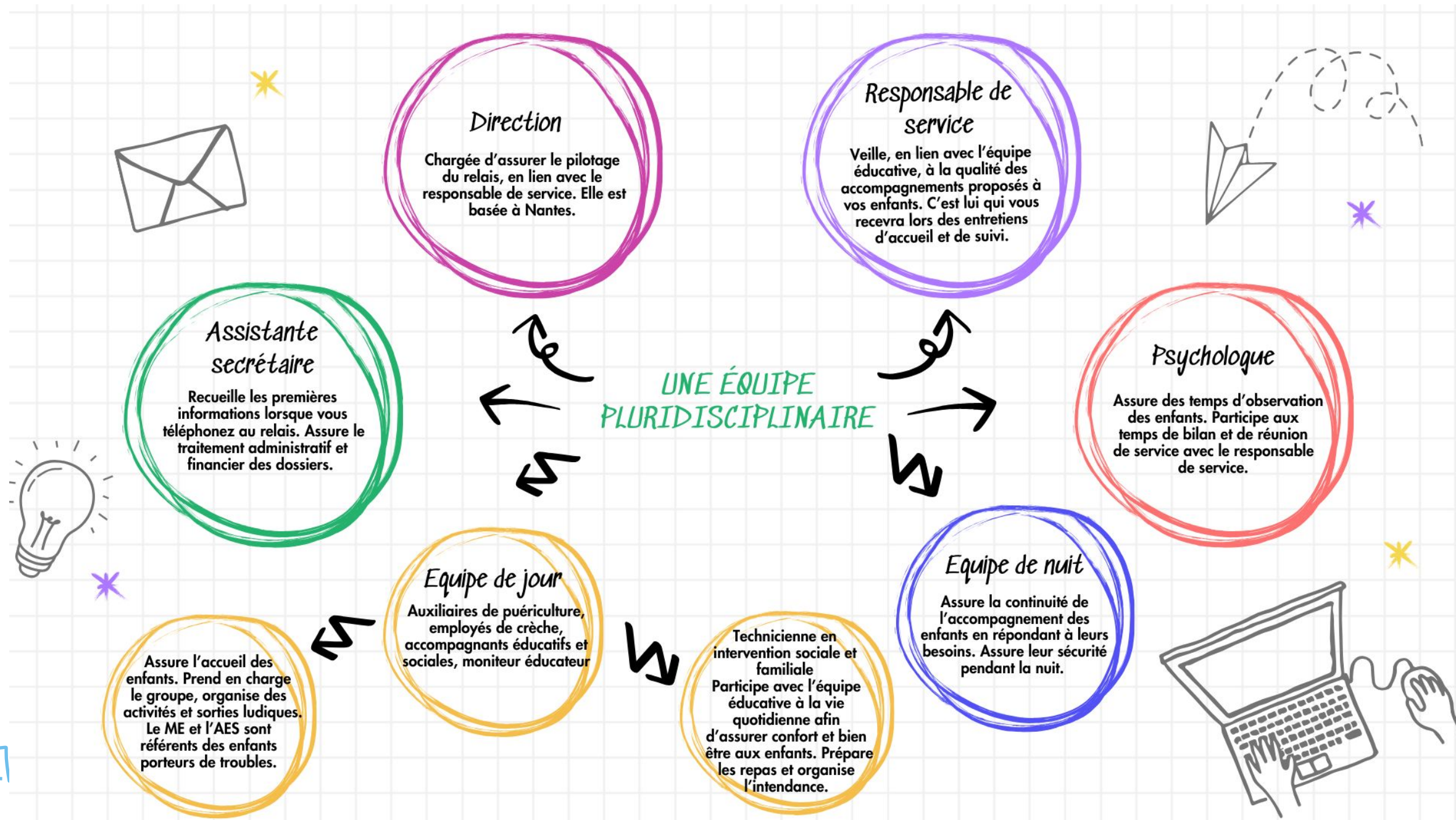


Unité

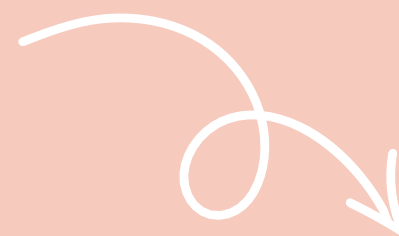
En assurant l'accueil des enfants, le relais parental apporte une **solution temporaire ou périodique** aux parents ne pouvant pas s'appuyer sur un réseau familial ou de voisinage.

Le relais parental propose aux familles, non seulement des temps de répit, mais également un accompagnement à la parentalité. C'est un **lieu d'écoute, de conseil et d'orientation**.

Une équipe à votre disposition



La vie au relais



2

L'accueil au relais

L'admission de votre enfant est possible en fonction des places disponibles, et sur décision du responsable de service.

Une participation financière est demandée aux familles, en fonction des revenus.

LES MOTIFS

- Besoin de répit
- Santé : maladie, hospitalisation
- Maternité
- Difficultés sociales, familiales
- Insertion sociale et professionnelle
- Cours de français, socialisation

LES TYPES D'ACCUEIL

- L'accueil ordinaire / préparé
- L'accueil d'urgence

1. LE CONTACT

Vous pouvez contacter directement le relais par mail ou téléphone.

3. HABITUDES DE VIE ET ADAPTATION

Visite du relais et rencontre des professionnels, afin que l'accueil de votre enfant se déroule le mieux possible.

2. ENTRETIEN D'ACCUEIL

Vous sera remis : ce livret d'accueil, le règlement de fonctionnement, la charte des droits et libertés. Vous signerez le contrat d'accueil qui sera élaboré avec vous en fonction de vos besoins.

4. ENTRETIEN DE SUIVI BILAN

Vous pouvez rencontrer le responsable de service et/ou le psychologue régulièrement pour échanger sur vos questionnements.

Les journées au relais

Les journées au relais sont organisées de façon à se rapprocher au mieux du quotidien des enfants accueillis et pour répondre à leurs besoins.

Les repas : ils sont préparés par la TISF et l'équipe du relais. Ils sont servis dans la salle à manger, de façon échelonné, selon les âges et les activités individuelles.

Les accompagnements extérieurs : l'équipe du relais assure les déplacements des enfants pour les crèches et établissements scolaires.

Au retour de l'école : lors d'un séjour, l'équipe assure le suivi scolaire avec l'accompagnement pour les devoirs, tous les soirs, au retour de l'école.

L'heure du bain : rituel du soir, ou du matin pour les plus petits. Les grands enfants peuvent réaliser la douche en autonomie.

Le sommeil : le coucher est organisé dans des chambres d'un à trois enfants. Le relais organise, selon le groupe, des chambres de filles et de garçons. Les fratries peuvent dormir dans la même chambre, quand cela est possible et adapté à la situation familiale. Les horaires du coucher sont adaptés à l'âge des enfants.

Les sorties : sur les temps libres, des activités extérieures peuvent être organisées par l'équipe.

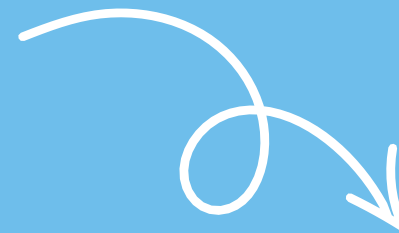
Vous pouvez mettre fin à l'accueil sur simple décision de votre part.

Si le contrat n'est pas terminé, nous vous demandons de prévenir le relais une semaine avant la fin de l'accueil.



Vos droits et devoirs

Modalités d'expression et d'écoute



3

Place et participation des parents



L'équipe a besoin de vous, parents, pour faire connaissance avec l'enfant et l'aider à se sentir bien au sein du relais.

Vous avez tout comme l'enfant votre place au relais :

- vous êtes acteur tout au long de l'accueil de l'enfant ;
- vous trouverez écoute, conseils ;
- vous pouvez être orientés vers d'autres partenaires en fonction de vos besoins ;
- vous serez invités à des temps collectifs au sein du relais, pour soutenir votre parentalité et consolider vos relations avec vos enfants.

Votre avis nous intéresse !

Vous êtes invités à vous exprimer sur la qualité des accueils, et à proposer des améliorations.

Comment ?

- Café des parents,
- Questionnaire de satisfaction.



Modalités de recours

Pour tout problème rencontré au cours de l'accompagnement, vous pouvez vous adresser à un professionnel du relais.

En cas de non respect de vos droits ou de conflits, vous pouvez contacter la direction du relais par courrier ou mail.

Afin de faire valoir vos droits, vous pourrez faire appel gratuitement à une **personne qualifiée**.

Qui peut contacter les personnes qualifiées ?

Toute personne accueillie dans un établissement ou accompagnée par un service social ou médico-social, ou son représentant légal.

Pourquoi ? Pour vous aider à faire valoir vos droits.

Comment ?

Par mail :

DAUT-reclamationsEIG@loire-atlantique.fr

Par courrier :

Département de la Loire-Atlantique

Direction Générale Solidarité

Secrétariat de la Direction enfance jeunesse

Personnes qualifiées

3, Quai Ceineray - CS 94109

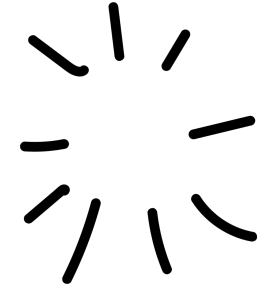
44041 Nantes Cedex 1



Confidentialité et accès à votre dossier : la communication des données et des documents vous concernant s'effectue dans le respect des droits et libertés de la personne accueillie. Vous êtes informés des réunions organisées par les professionnels afin de garantir la qualité de votre accueil, dans le respect du secret partagé.

Si vous souhaitez accéder à votre dossier, vous devez vous renseigner auprès du responsable de service.

Ethique et déontologie



Quelle que soit la situation de l'enfant accueilli ou de sa famille, l'éthique et la déontologie des relais engagent les principes suivants :

- Une **attitude de respect** qui implique **réserve et discrétion de la part de chaque professionnel** et à tout moment de son intervention.
- Une **intervention individualisée** et un principe d'ajustement continu de la prestation selon les besoins et attentes de l'enfant accueilli. Une **réponse adaptée aux besoins exprimés et élaborée en concertation avec la famille et l'enfant** accueilli.
- Les **informations** relatives à la prise en charge de l'enfant sont **protégées par le secret professionnel** auquel est tenu l'ensemble du personnel social et administratif.
- Des **professionnels qualifiés et compétents** engagés dans un processus permanent de questionnement et de formation. Un cadre de travail impliquant une formalisation de la relation entre les professionnels et l'établissement (contrat de travail et convention collective).

Prévention de la maltraitance et de la violence

119 : Le service national d'accueil téléphonique de l'enfance en danger

Afin de garantir l'exercice effectif de vos droits, et de prévenir tout risque de maltraitance, ce livret vous est remis, auquel est annexé "La charte des droits et des libertés de la personne accueillie".

Le service s'engage à favoriser l'accès des professionnels à des formations relatives à la bientraitance des personnes qu'elles accompagnent.

La direction du service donnera les suites nécessaires à tout acte éventuel de maltraitance physique, psychique ou morale, matérielle ou financière, de négligence active ou passive, dont elle pourra avoir connaissance, en respectant la procédure de signalement des actes de maltraitance.

Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?

Le mieux,
c'est d'en parler !



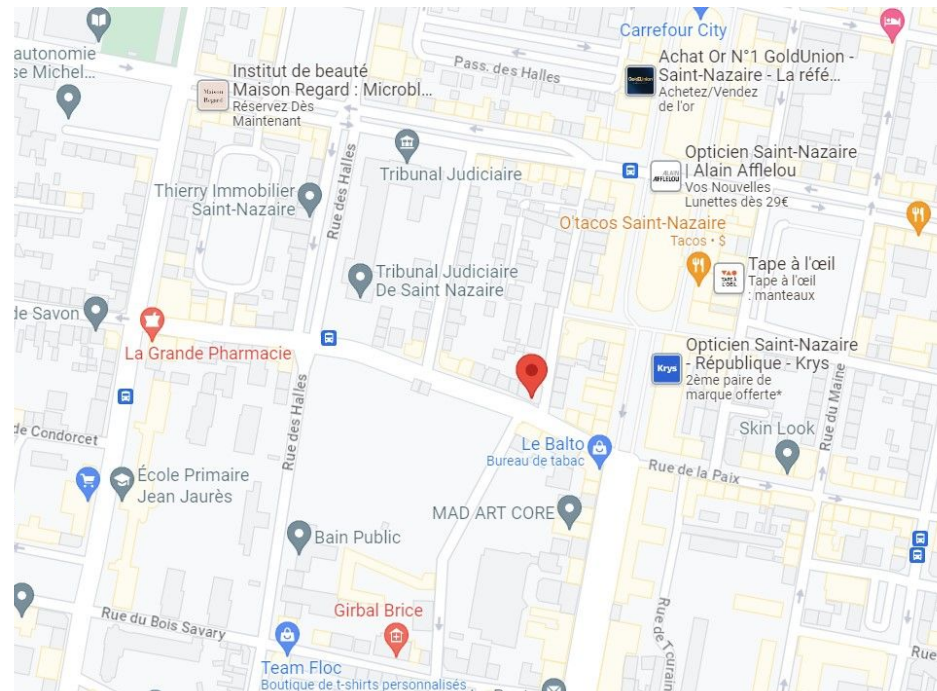
Nous rendre visite

OÙ NOUS TROUVER :

Le **relais parental de Saint-Nazaire** se situe **1 rue d'Ypres**, dans l'hyper-centre de la ville de Saint-Nazaire à côté de la structure de jeux le "Dragon", en face du cimetière de La Briandais.

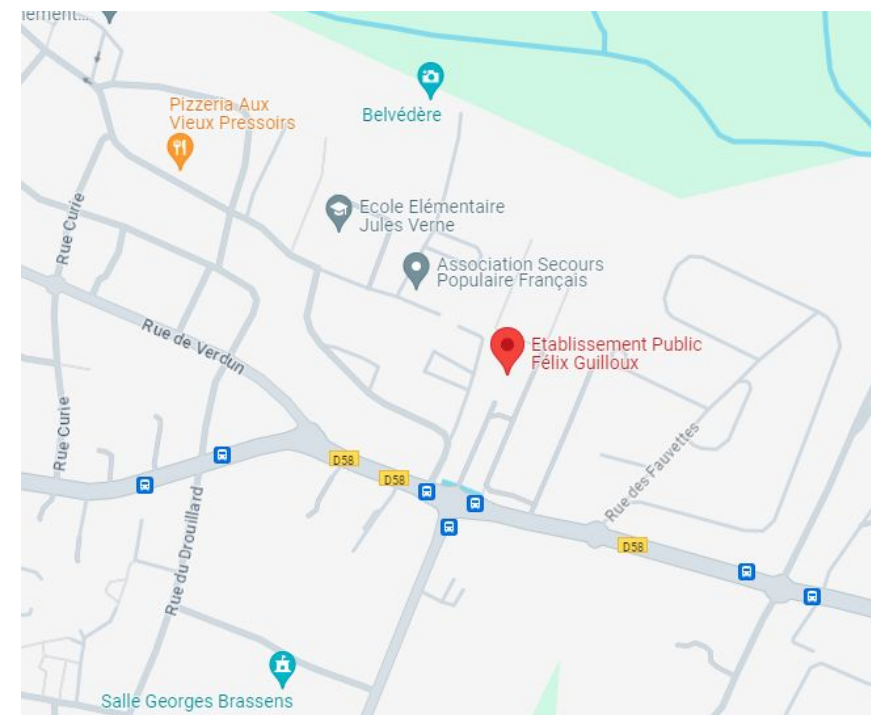
POUR VENIR :

- En bus/car : par le réseau de la STRAN
- En voiture : prendre la direction du centre-ville de Saint-Nazaire, puis "Le Paquebot".

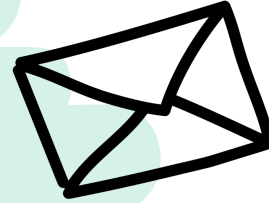


Le **relais parental La Courte échelle** se situe **Allée du Château d'Aux, à La Montagne**.

- En bus/car : par le réseau de la STRAN
- En voiture : situé sur la rive Sud de la Loire



Nous contacter



PAR TELEPHONE

Le secrétariat est ouvert **du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30** afin de répondre à vos questions et faciliter vos démarches administratives.
En cas d'absence, vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale qui est consultée régulièrement.

Secrétariat Saint-Nazaire : 02 40 22 74 20

Secrétariat La Courte Echelle (La Montagne) : 02 40 58 15 78

PAR COURRIER :

Relais Parental de Saint-Nazaire
A l'attention du responsable du relais
1, rue d'Ypres
44 600 Saint-Nazaire

Relais Parental La Courte Echelle
A l'attention de la responsable du relais
Allée du Château d'Aux
44 620 La Montagne

PAR MAIL :

Relais de Saint-Nazaire :
relaisparental.st-nazaire@croix-rouge.fr

Relais La Courte Echelle :
relaisparent.nantes@croix-rouge.fr

A BIENTOT !!!